Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 064-216400689-20230404-DELIB\_2023\_20-DE

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 4 avril 2023

Date de convocation: 30 mars 2023 Nombre de Conseillers en exercice: 19

Présents: 16 Procurations: 3 Votants: 19

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON PRÉSENTS: Marc CANTON, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS: Alexandre LARRUHAT, Bérénice DABAN, Olivier CHARRET

PROCURATIONS: Alexandre LARRUHAT à Jean-Marc DOURAU, Bérénice DABAN à Audrey VANHOOREN, Olivier

**CHARRET à Marc CANTON** 

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

Soit un besoin de financement de :

## DÉLIBERATION N° 2023-20 : ALSH Affectation des résultats 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : - 983.75 - un excédent reporté de : 26 607.40 Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 25 623.65 - un déficit d'investissement de : 0,00 - un déficit des restes à réaliser de : 0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT 25 623.65 AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00 RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 25 623.65 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 0,00

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,





0,00